

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES en ACTION**DERNIÈRES NOUVELLES**

- Élaboration du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec : appel à la collaboration

**PUBLICATIONS**

- Consultation publique en cours sur des modifications proposées au Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles

**AIDES FINANCIÈRES**

- Une troisième date de dépôt de projets dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois

**NOUS JOINDRE****Élaboration du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec : appel à la collaboration**

RECYC-QUÉBEC a récemment débuté l'élaboration du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles. Ainsi, les organismes responsables d'installations de gestion de matières

résiduelles recevront de notre part, en début d'année 2022, un questionnaire servant à recueillir les données permettant de le réaliser.

Comme vous le savez, le bilan est un outil de référence de grande importance au Québec et sa précision repose sur la collaboration de tous les individus appelés à répondre au questionnaire. Nous remercions ces derniers à l'avance pour leur participation essentielle!

Consultez notre [Bilan 2018](#) pour connaître les derniers résultats présentés.



## **Consultation publique en cours sur des modifications proposées au Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles**

Un [projet de règlement modifiant le règlement sur la compensation des coûts de collecte sélective aux municipalités](#) a été publié le 8 décembre dernier. Il propose notamment des changements visant à aplanir certains irritants liés à ce règlement. De plus, il prévoit une nouvelle méthode de calcul des coûts des services municipaux pour les années de compensation 2024 et suivantes.

Concernant ce dernier point, rappelons que la *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* prévoit que les contrats municipaux de collecte sélective octroyés après la date de présentation du projet de loi (24 septembre 2020) prendront fin au plus tard le 31 décembre 2024, afin d'assurer une transition circonscrite dans le temps entre le système actuel de collecte sélective et le système modernisé selon une approche de responsabilité élargie des producteurs. Cette échéance transitoire obligera certaines municipalités à octroyer des contrats aux termes plus courts et aux coûts potentiellement plus élevés.

Dans ce contexte, le projet de règlement propose entre autres que, pour les années de compensation 2024 et suivantes, les municipalités soient compensées pour les surcoûts de contrats de courte durée qu'elles pourraient être contraintes d'octroyer et dont la date d'entrée en vigueur se ferait à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Une consultation publique sur ce projet de règlement est en cours et se terminera le 22 janvier 2022.



## **Une troisième date de dépôt de projets dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois**

De nouvelles demandes pourront être déposées auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du [programme d'aide financière portant sur les écocentres](#), d'ici au 3 mai 2022 à 15 h.

Soulignons l'intérêt suscité jusqu'à présent par ce programme, pour lequel nous avons reçu 50 demandes à ce jour, provenant de 14 des 17 régions administratives du Québec. Les demandes reçues en sont à diverses étapes du processus d'analyse et d'octroi de l'aide financière. Jusqu'à présent, 26 projets se sont vus confirmer une aide dans le cadre du programme. Un budget minimal de 8,8 millions de dollars sera disponible pour soutenir financièrement les prochains projets qui nous seront soumis.

Merci et félicitations à tous les demandeurs pour votre participation!





## Joyeuses fêtes, sans gaspillage!

Réduisons, réutilisons et recyclons gaiement. Puissiez-vous  
et votre famille profiter pleinement de ce répit.



## NOUS JOINDRE

**Notre équipe d'accompagnement municipal est là pour répondre à vos questions.**

N'hésitez pas à nous écrire à [pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca).

### Membres de l'équipe :

Anne Fortier et Kateri Beaulne-Bélisle, agentes de recherche et planification, secteur municipal

Sophie Taillefer, chef d'équipe matières organiques, secteur municipal et GES

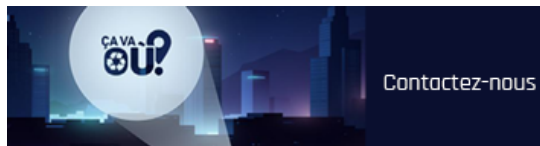
### Partagez vos bons coups!

Si vous le souhaitez, faites-nous part des réalisations dont vous êtes fiers en GMR, pour que nous les diffusions lors d'une prochaine édition de l'infolettre. Vous pourrez ainsi inspirer le monde municipal à se surpasser dans le domaine de la GMR.

[Vous inscrire à nos infolettres et consulter les derniers PGMR en action](#)



Démontrez  
votre exemplarité,  
faites attester  
vos bâtiments



Visez l'excellence, adhérez  
au programme offert par  
Réseau Environnement,  
en partenariat avec  
RECYC-QUÉBEC



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

